

PREFET DE LA REGION OCCITANIE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Montpellier, le 23/01/2017

Direction Energie Connaissance Département Autorité Environnementale

Le Préfet de la Région Occitanie

à

Réf. Chr:

Nos réf.: 2016-004699

Affaire suivie par: Romain CUNNIET romain.cunnict@developpement-durable.gouv.fr

Tél. - Fax : 04 67 15 68 12

Monsieur le Préfet de l'Hérault Direction des Relations avec les Collectivités Locales – Bureau de l'Environnement 34 062 MONTPELLIER Cedex 2

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

projet d'autorisation des installations de Mécanic Sud Industrie (traitement de surface des métaux) déposé par Mecanic Sud Industrie.

Par courrier reçu le 17 novembre 2016, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier autorisation des installations de Mécanic Sud Industrie (traitement de surface des métaux).

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,

Frédéric DENTAND